

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 64 (2016)

**Artikel:** La Maison Tavel, un musée trentenaire dans une demeure plusieurs fois centenaire  
**Autor:** Fiette, Alexandre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-731210>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

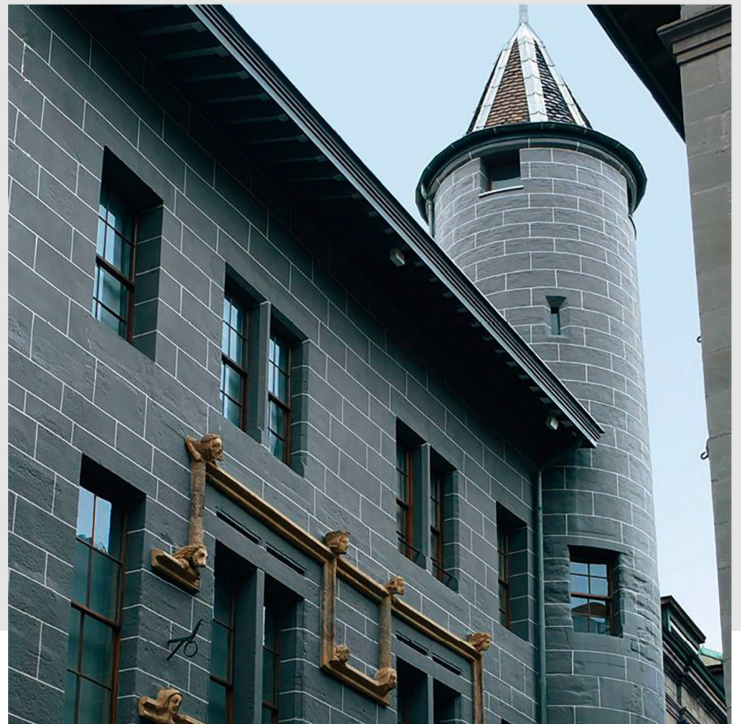
**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Maison Tavel, un musée trentenaire dans une demeure plusieurs fois centenaire

ALEXANDRE FIETTE

VOILÀ MAINTENANT 30 ANS QUE SE CONCRÉTISAIT UN SOUHAIT FORMULÉ DEPUIS DES DÉCENNIES : LA MAISON TAVEL, DEVENUE MUSÉE CONSACRÉ À L'HISTOIRE URBAINE ET QUOTIDIENNE DE GENÈVE, OUVRIT SES PORTES AU PUBLIC LE 28 NOVEMBRE 1986, CONNAISSANT DÈS LORS UN TAUX DE FRÉQUENTATION SUBSTANTIEL. UN LONG PROCESSUS GUIDÉ PAR UN ATTACHEMENT PARTICULIER À UN BÂTIMENT REMARQUABLE, TOUT AUTANT QU'À GENÈVE ET SON HISTOIRE, VOYAIT ALORS SON ABOUTISSEMENT. DES PREMIÈRES VELLÉITÉS À L'ACHÈVEMENT DE LA RÉALISATION, PLUS DE 65 ANS SE SONT ÉCOULÉS POUR CE PROJET QUI A TOUJOURS RASSEMBLÉ PLUTÔT QUE DIVISÉ LES GENEVOIS ET LEURS REPRÉSENTANTS POLITIQUES, FAISANT AINSI L'OBJET D'UNE BIENVEILLANCE JAMAIS DÉMENTIE. LA MAISON TAVEL, DANS SON NOUVEAU STATUT D'INSTITUTION PUBLIQUE CULTURELLE, S'EST D'EMBLÉE IMPOSÉE COMME RÉFÉRENCE PAR LA RÉFLEXION ET LE SOIN APPORTÉS À SA RESTAURATION, AINSI QUE PAR SON CONCEPT ET SA MUSÉOGRAPHIE, QUI LUI VAUDRONT DE SE VOIR DÉCERNER EN 1988 LE PRIX DU MUSÉE EUROPÉEN DE L'ANNÉE (FIG. 1).



1 La façade et la tourelle de la Maison Tavel, 2012.



## Une valeur patrimoniale digne de toutes les attentions

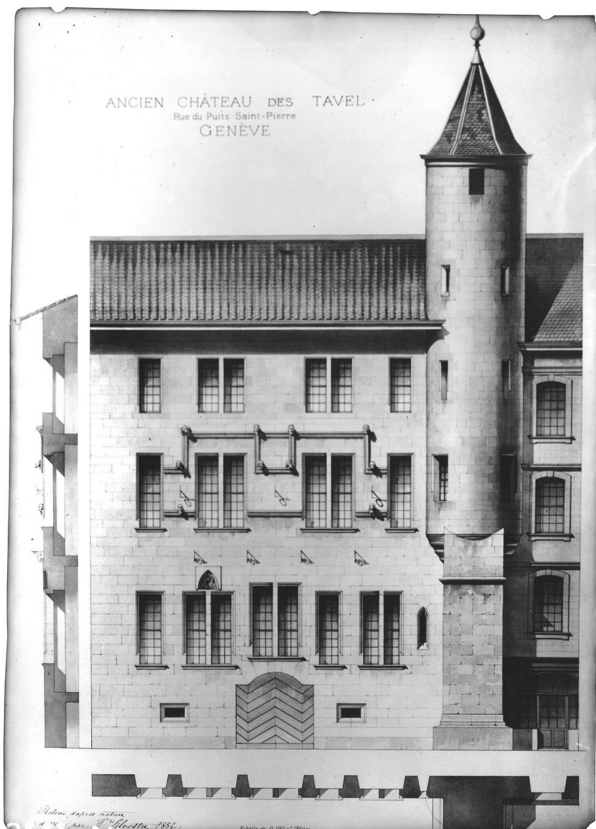
Signalée en 1844 par Jean-Jacques Rigaud dans son *Recueil de renseignements relatifs à la culture des Beaux-Arts à Genève*<sup>1</sup>, la Maison Tavel suscite l'attention dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans ce mouvement de sauvegarde d'un passé dont on commence à estimer que les témoignages ont valeur éducative. L'ouvrage publié par John-Barthélemy-Gaïfre Galiffe<sup>2</sup> en 1872, *Genève historique et archéologique*, mentionne la Maison Tavel et l'intérêt pittoresque et historique de cette dernière. Les nostalgies romantiques de l'historicisme n'ont alors pas encore totalement disparu au profit de cette raison scientifique qui deviendra cautionnement de toute recherche (fig. 2).

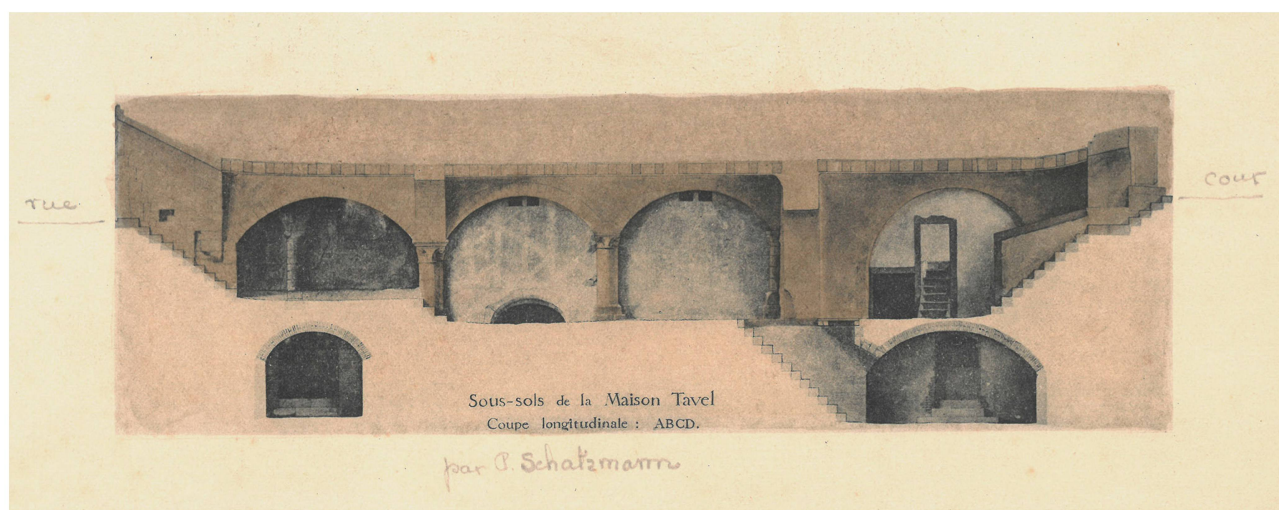
Dans un article paru dans le *Journal de Genève* en 1897, des voix s'élèvent déjà pour la préservation du «château des Tavel»<sup>3</sup>, ainsi que l'on nomme parfois l'édifice dont la valeur patrimoniale n'est plus à démontrer (fig. 3): «À l'instar des autres nations civilisées, on commence – un peu trop tard, il est vrai – à s'occuper chez nous de l'entretien et de la restauration des monuments historiques de la Suisse. À Genève,

en particulier, et malgré la démolition à jamais regrettable et parfaitement inutile de plusieurs d'entre eux, un mouvement se produit en leur faveur» écrit Albert-Steven van Muyden<sup>4</sup>, qui milite pour leur réhabilitation, argumentant qu'ils sont «de véritables musées d'architecture aussi dignes d'être admirés que les musées d'objets d'art proprement dits et que l'étranger ira visiter avec un intérêt d'autant plus vif que ce qu'il verra sera réellement ancien ou maintenu dans son caractère primitif». Il faut souligner cette vision de l'auteur prenant en compte la notion de public et d'intégrité dans la restauration, deux aspects que les musées ne développeront vraiment que dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Déplorant comme beaucoup à cette époque la démolition de

2 Cliché du relevé d'après nature exécuté en 1882 de la façade de «l'ancien château des Tavel» par Henri Silvestre. Archives documentaires de la Maison Tavel (VG 3220).

3 Vue de la Maison Tavel vers 1898. Archives documentaires de la Maison Tavel (VG 1057).





4 Coupe longitudinale annotée des sous-sols de la Maison Tavel réalisée par Paul Schatzmann, parue dans l'ouvrage de Francis de Crue, *La guerre féodale de Genève et l'établissement de la commune*, Genève, Paris, 1907, p. 34. Archives documentaires de la Maison Tavel.

la vénérable Tour Maîtresse, à proximité de la porte de Rive, Van Muyden formule le vœu que l'on garde dans un premier temps toute la documentation imaginable sur la façade de la Maison Tavel en vue d'une intervention future. Plaçant sa confiance dans la toute récente Commission des monuments historiques, il souhaite que celle-ci « fasse tous les efforts possibles pour conserver ce qui nous reste et, en particulier, ce château des Tavel ».

L'idée naissante d'un patrimoine emblématique d'une identité commune nationale a engendré un changement de perception de la destruction du bâti ancien, qu'il soit dû par de nouvelles visions urbanistiques ou par la simple volonté d'éliminer l'insalubre au profit d'un habitat moderne. En 1905, le Conseil administratif de la Ville de Genève recueille les documents relatifs à la cathédrale Saint-Pierre<sup>5</sup>; l'association pour la restauration de Saint-Pierre lui remet ainsi ses archives l'année suivante. Le 6 janvier 1907, l'architecte Camille Martin<sup>6</sup> suggère aux autorités de constituer une collection plus complète réunissant toute une documentation sur les édifices publics et privés de Genève. C'est ainsi que va naître le Service documentaire du Vieux-Genève qui lui sera confié, dont les missions, comme celles de l'actuelle Unité

de conservation du patrimoine architectural, seront de lister les bâtiments d'intérêt, d'identifier ceux dont la sauvegarde s'impose, de servir de conseil archéologique aux directeurs des travaux, d'établir des dossiers documentaires rassemblant les constatations faites pendant les interventions et tout élément historique d'importance, et d'archiver photographies, notes et dessins (fig. 4). En cas de démolition, exécuter des relevés incombe également au service, tout autant que la surveillance des fouilles ou le reversement et la valorisation des éventuelles découvertes.

Le fruit de toutes ces activités doit bien sûr être accessible à ceux qui s'y intéressent<sup>7</sup>. Un local, sis 4, cour Saint-Pierre, est mis à la disposition du conservateur, qui prendra brièvement, au début de 1909, toutes les archives dans son bureau au 56, rue du Stand, avant que, la même année, celles-ci ne soient placées à la Salle des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire, aujourd'hui Bibliothèque de Genève, et que le Conseil administratif ne ratifie leur réunion au fonds du musée de photographies documentaires récemment donné à la Ville<sup>8</sup>. Initialement nommée Musée suisse de photographies documentaires, cette initiative associative genevoise rassemblant en 1901 photographes professionnels et amateurs, présidée par Eugène Demole, directeur de la *Revue suisse de photographie*, a rapidement constitué une banque de données de près de 20 000 documents ordonnés selon un système précis, et qui rejoint donc le fonds documentaire du Vieux-Genève sous l'appellation de Collection du Musée du Vieux-Genève et de photographie documentaire (fig. 5). L'association du Musée suisse de photographies documentaires devient alors Société auxiliaire du Vieux-Genève et de photographies documentaires, et assume l'accroissement et le classement des collections. Son cadre est désormais plus





restreint: « Il tend principalement à conserver les souvenirs graphiques intéressants de Genève, comme aussi les autres villes

5 Vue partielle du premier sous-sol avant dégagement des cloisonnements additionnels entre les arches, vers 1900 ? Archives documentaires de la Maison Tavel (Cl. VG 9299).

de la Suisse et les contrées limitrophes, en ce qui concerne les œuvres d'art, les monuments et objets archéologiques, la vue des sites et les portraits d'hommes distingués » témoigne Eugène Demole qui retrace en 1910 la généalogie de la nouvelle entité<sup>10</sup>, ancêtre du Centre d'iconographie genevoise.

### Devenir un musée ?

C'est à la fin de l'année 1920 que l'idée de faire de la Maison Tavel un musée consacré au passé genevois est évoquée pour la première fois au sein du pouvoir municipal. Le bâtiment est alors encore en mains privées. La Commission des Comptes rendus, se préoccupant du « Vieux-Genève », invite le Conseil

administratif à examiner une suggestion dont quelques conseillers municipaux sont les instigateurs<sup>11</sup>: « Ce serait de loger les collections du Vieux-Genève dans l'antique Maison Tavel au Puits-Saint-Pierre. Ce véritable monument historique, l'un des plus vieux édifices de Genève, se prêterait admirablement à cette nouvelle destination et constituerait lui-même l'un des plus beaux morceaux du Musée du Vieux-Genève qu'il abriterait. Il est fort possible que les propriétaires de cet immeuble soient disposés à en faciliter l'acquisition par la Ville »<sup>12</sup>.

Les collections d'œuvres du Vieux-Genève ont déjà trouvé un lieu d'exposition au sein du Musée d'art et d'histoire dès son achèvement en 1911. Une longue salle leur est consacrée à laquelle, en 1947, un second espace sera adjoint. Pendant 70 ans – on retire les pièces en 1981 pour les préparer et les installer à la Maison Tavel en vue de son ouverture en 1986 – l'ensemble est visible du public, conjointement au Relief Magnin (voir fig. p. 96) qui viendra former le centre de l'exposition. Après une première présentation de ce dernier en 1892, tandis que l'ambitieuse entreprise n'est pas à terme, une quête de fonds par souscription est organisée et une forte contribution de la Ville,

qui en deviendra ainsi propriétaire, permet de terminer l'imposante maquette qui figurera à l'Exposition nationale suisse de 1896 à Genève. Le Relief sera laissé à son auteur qui le conserve dans son atelier jusqu'à ce qu'il intègre l'École de commerce en 1901, avant de brièvement trouver refuge dans la salle d'honneur du château de Zizers<sup>23</sup>, au sein du tout nouveau Musée d'art et d'histoire qui se sent déjà à l'étroit : « (...) il ne viendrait à l'esprit de personne d'exiger que le Louvre ne soit en même temps un Musée Carnavalet. La situation est la même, toute proportion gardée, pour le Musée d'Art et d'Histoire et jamais il ne fut question, lorsque sa création fut décidée, d'y joindre un véritable Musée du Vieux-Genève, destiné à recevoir l'apport indéfini de matériaux provenant des démolitions »<sup>24</sup>.

Il est vrai que les collections du Vieux-Genève se sont étoffées sous l'action de Louis Blondel, qui prolonge celle de Camille Martin. Les vestiges de Saint-Pierre, d'abord exposés dans le petit Musée de la Cathédrale, puis reversés par le Consistoire à la Ville en 1905 (et de fait sous la responsabilité du Vieux-Genève), rejoignent les collections épigraphiques alors que le Musée épigraphique cantonal, dans un hangar de la cour de la Bibliothèque publique et universitaire, est désormais pour sa plus grande part visible sous les arcades du Musée d'art et d'histoire<sup>25</sup>. Enfin, certaines trouvailles de Louis Blondel lors de ses fouilles rallient les collections, tout comme plusieurs huisseries et éléments de fer forgé architectural dont on pressent la difficulté de les présenter : « Nous pourrions encore longtemps recueillir et exposer, dans les séries genevoises, des objets de vitrine, mais les ensembles de boiseries, les plafonds à poutrelles, les rampes d'escalier, les balustrades en fer forgé et les motifs architecturaux provenant des démolitions devront nécessairement attendre dans les dépôts, de trouver ailleurs que dans les salles du Musée leur place définitive » constate-t-on déjà<sup>26</sup>. Il n'est donc pas surprenant que Waldemar Deonna, alors président de la Société auxiliaire du Musée d'art et d'histoire, ait suggéré dès 1914 l'installation d'un Musée du Vieux-Genève dans une partie de l'ancien évêché<sup>27</sup>. L'État y renonce, ne voulant pas engager d'indispensables travaux, lorsque la proposition de loger les collections du Vieux-Genève à la Maison Tavel est faite au Conseil administratif en 1920.

Le Musée d'art et d'histoire, malgré la saturation des espaces accentuée par l'accueil des chambres du château de Zizers, a toutefois aménagé deux salles indépendantes. La première, liée à celle des armures, est consacrée aux souvenirs historiques. Instruments du pouvoir et témoignages de l'histoire politique y sont groupés, tandis que dans la seconde, vouée au Relief Magnin, le discours est orienté sur la ville et sa description, tant picturale qu'architecturale. Histoire et patrimoine genevois se trouvent donc traités sous deux

axes différents et constituent deux propos muséographiques autonomes.

En 1955, un nouveau jalon marque l'accession de la Maison Tavel à son statut actuel de musée : la Commission déléguée aux questions culturelles demande au conseiller administratif chargé des musées et des collections d'entreprendre des études en vue de la création d'un Musée du Vieux-Genève. On argumente de la généralisation et démocratisation du tourisme : les musées d'histoire locale ont la faveur du public. Les collections du Vieux-Genève sont dispersées, et la salle qui leur est consacrée au Musée d'art et d'histoire jugée insuffisante et peu attrayante<sup>28</sup>. L'adéquation de leur contenu avec un cadre historique est une évidence pour tous et l'on suggère la Maison Tavel (ou un hôtel patricien de la Vieille-Ville) pour donner des murs à cette collection identitaire que forme depuis 1907 le Vieux-Genève.

Dans l'année qui suit, la volonté de faire de la Maison Tavel un Musée du Vieux-Genève est réaffirmée de nombreuses fois par les différents acteurs du pouvoir municipal ; on craint que l'édifice du 6, rue du Puits-Saint-Pierre ne soit affecté à d'autres utilisations ; on fait état du soutien que la Société d'art public, section du Heimatschutz, ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national, apporte au projet. La Ville de Genève aborde une phase clé du développement de ses musées. Consciente de la période de prospérité économique qu'elle traverse, elle définit leur rôle intégrant le concept de dépenses productives et expose la nécessité d'établir un plan comprenant un groupement logique, tel celui des musées d'histoire locale à proximité des principaux édifices historiques, dans lequel figurent ceux que l'on aimerait consacrer au Vieux-Genève, à la Réformation et à Jean-Jacques Rousseau<sup>29</sup>. Cependant, la Maison Tavel appartient depuis 1950 à l'État qui y a entreposé des archives ; il faut donc organiser une relocation de celles-ci et la cession à la Ville, sans oublier les frais de transformation induits, puis un budget de fonctionnement, comme le précise Pierre Bouffard, conseiller administratif<sup>30</sup>. Beaucoup s'impatiente comme ce dernier : « il y a bientôt quinze ans, si ce n'est plus qu'il attend ce Musée du Vieux-Genève à la Maison Tavel ! » Les démarches préliminaires à l'achat sont terminées en décembre 1962 : « Le service immobilier a demandé à un architecte de faire une étude très générale et approximative des travaux nécessaires pour ce musée – mise en état des façades sur rue et sur cour et des installations intérieures – pour le Vieux-Genève et des collections d'archives du Vieux-Genève ». La cession est effective au cours de l'année 1963 ; on réitère la volonté de l'attribuer au Vieux-Genève, mais la formulation n'est pas contractuelle<sup>31</sup>. L'affectation future du bâtiment restera au cœur du questionnement dans les années qui suivent (fig. 6).



En 1968, à l'occasion d'un plan financier quadriennal, fort du constat que « la Ville possède un patrimoine culturel d'une telle richesse, qu'elle pourra jouer pleinement le rôle que la < civilisation des loisirs > va obligatoirement lui assigner », il devient essentiel pour les acteurs de la culture de non seulement former la jeunesse et, par conséquent, de coopérer avec le Département de l'instruction publique, mais aussi d'informer le public, par voie de presse, radio et télévision, afin que celui-ci puisse profiter le plus largement possible de cette offre nouvelle. En parallèle à cette preuve d'une prise de conscience des changements latents dans la société de l'époque se profile celle de l'enjeu que constitue la conversion d'un bâtiment patrimonial en institution culturelle<sup>22</sup>. Façades et toiture en mauvais état poussent par ailleurs à intervenir pour éviter une dégradation rapide tandis que « le problème archéologique et de rénovation est à l'étude »<sup>23</sup>.

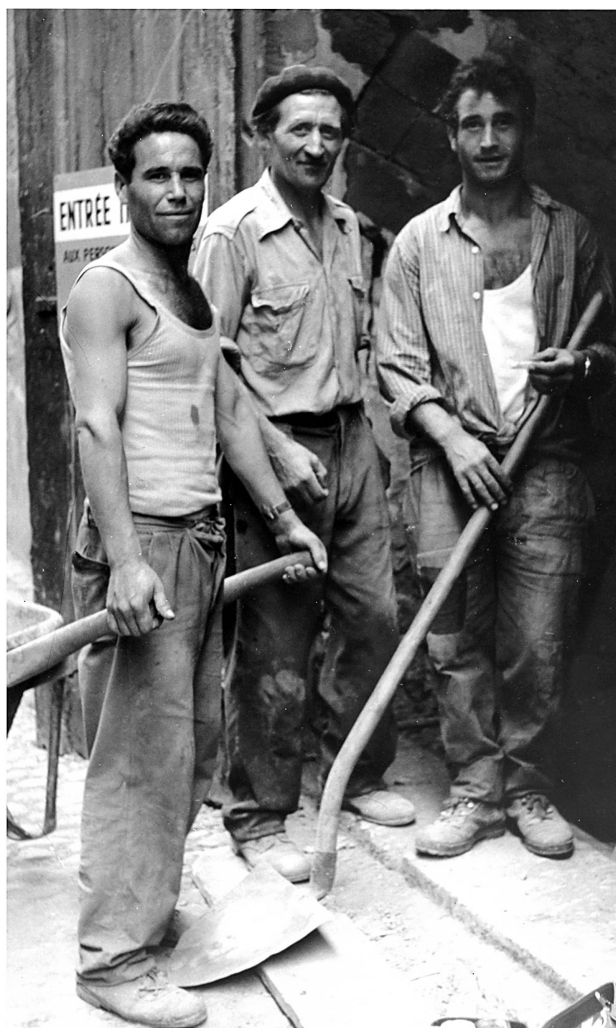
## Vers une restauration exemplaire

### Premières décisions

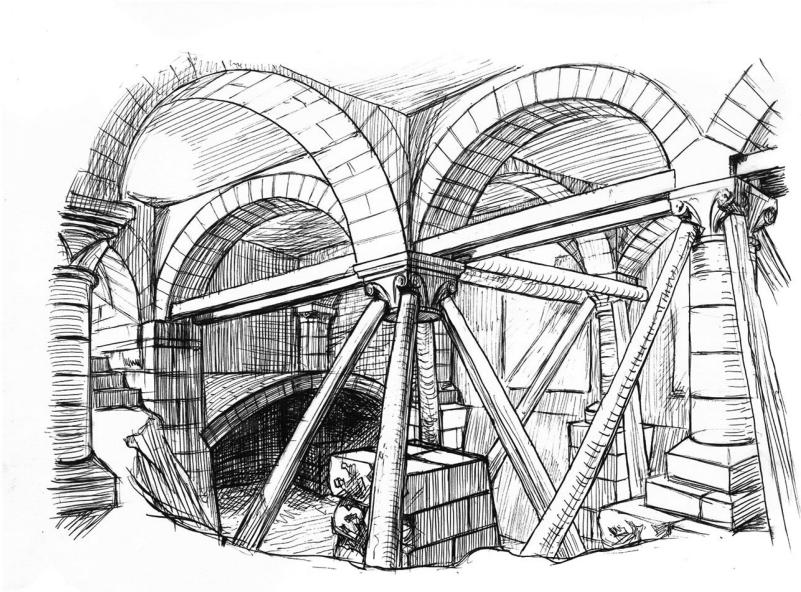
« Les dossiers sont extrêmement volumineux au sujet de la réfection de cette maison qui nous a donné et nous donnera sans doute encore des soucis, tant sur le plan archéologique que sur celui du traitement des façades, des aménagements intérieurs et de leur attribution », annonce Claude Ketterer, conseiller administratif, au moment où l'on projette l'ouverture d'un crédit pour la restauration extérieure de la Maison Tavel, en mai 1970<sup>24</sup>. Cette proposition lance le débat, faut-il une intervention limitée à l'enveloppe du bâtiment, sans tenir compte de sa fonction future ? La visite de l'édifice sous la direction du conservateur du Vieux-Genève rallie à la cause de la Maison Tavel ; on vote une motion visant à en retirer les archives des travaux publics déposées par l'État<sup>25</sup>. Albert Huber, qui a déjà investi la Maison Tavel pour des expositions temporaires, a collaboré avec Louis Blondel et Pierre Roussel à l'établissement d'une *Esquisse d'un programme des travaux* datée de mars 1966<sup>26</sup>, dans laquelle la façade fait l'objet de remaniements importants tant au niveau des fenêtres que de la suppression de l'accès à la cave.

« Au fond, tout le monde désire la restauration de cet édifice, mais nous la désirons différemment », résume une intervenante<sup>27</sup> pendant la séance du 17 décembre 1970, majeure pour l'avenir de la Maison Tavel. Alors que le Conseil administratif propose de restaurer la façade principale sur rue et les trois façades sur cour, les escaliers, le sous-sol (fig. 7) et la toiture, il ignore encore l'usage qu'il veut faire de

6 Ouvriers de l'entreprise de travaux publics Charrière et Vaucher photographiés devant la descente de cave côté rue, à l'occasion de travaux exécutés en juin et juillet 1965 à la Maison Tavel. Archives documentaires de la Maison Tavel.







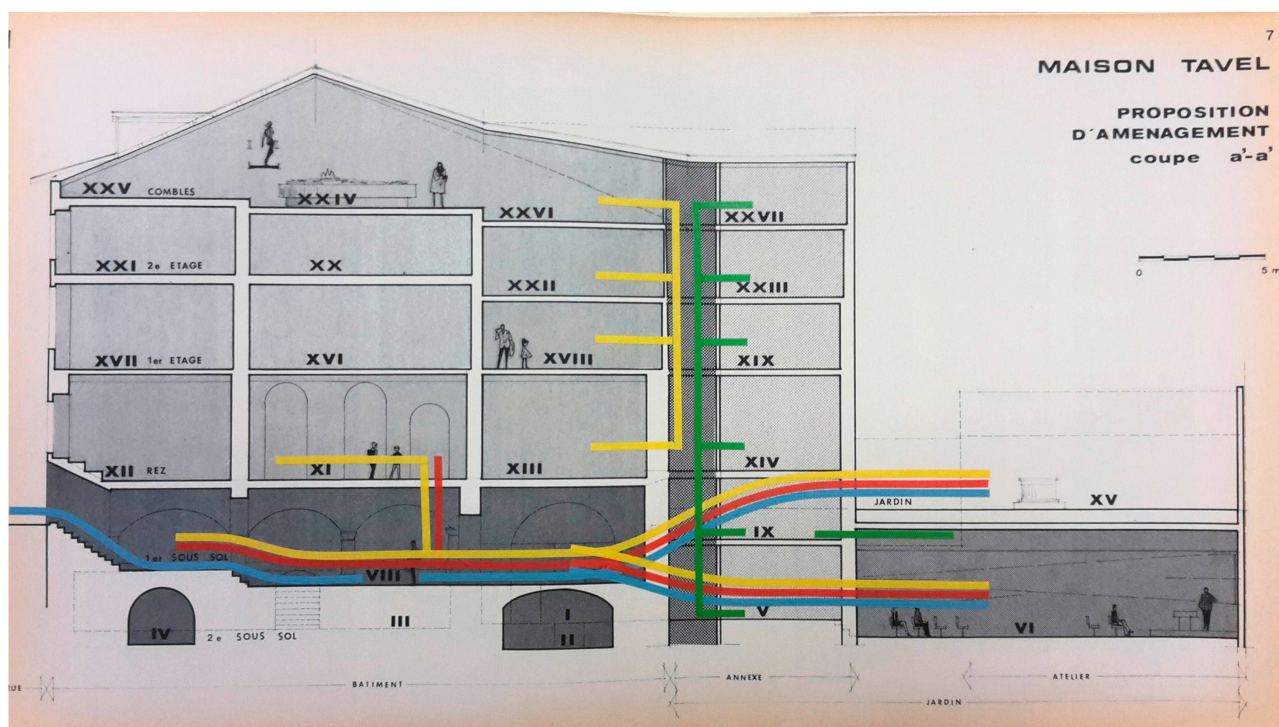
7 Projet d'étaie pour la réalisation des deux paires d'arcades en plein cintre. Antoine de Saussure, 1969, xérogaphie. Archives documentaires de la Maison Tavel.

l'immeuble. La Commission des Beaux-arts, de la culture et du tourisme exprime des doutes quant à l'approche partielle, et préconise une étude globale pour un bâtiment dont on doit déterminer l'affectation. Elle s'oppose en cela à Antoine de Saussure, architecte chargé de l'expertise préliminaire, qui subordonne au traitement de la façade sur rue les futurs aménagements intérieurs. Sa notice analytique<sup>28</sup> pour les travaux de restauration, communiquée en avril 1969, va rencontrer des résistances.

Né en 1909, formé à la Sorbonne en archéologie médiévale et de l'antiquité grecque, architecte DPLG, Antoine de Saussure s'investit dans l'urbanisme, mais aussi la restauration, dont celle de la Tour Baudet. Un chantier tel que celui de la Maison Tavel représente, comme il l'exprimera, un couronnement de sa carrière<sup>29</sup>. Toutefois, son dogmatisme hérité d'un Viollet-Le-Duc, soumettant l'ensemble d'un bâtiment inévitablement remanié à la reconstitution de son aspect architectural jugé le plus pur et identitaire se heurte désormais à la récente Charte de Venise. Celle-ci, approuvée lors du 2<sup>e</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, réuni à Venise en mai 1964<sup>30</sup>, pose les fondements d'une nouvelle manière d'envisager les interventions. « Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les

éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet » statue l'article 11. Ce dernier est à confronter aux convictions d'Antoine de Saussure, qui cite Camille Martin : « Pour certains, un monument est l'expression d'un certain temps » dont il faut « écarter tout élément ajouté », et affirme que « les historiens et les archéologues purs oublient souvent qu'il y a l'architecture et leurs propres limites. Devant ces excès en trop ou en trop peu le praticien averti opérera les choix qui lui incombent et prendra le parti que le monument commande lui-même »<sup>31</sup>.

La demande faite au Conseil administratif, à l'issue de la séance, d'effectuer une analyse globale de la destination et de la restauration de la Maison Tavel écarte le projet interventionniste d'Antoine de Saussure, dont un expert fédéral (une subvention est en jeu) avait attiré l'attention sur la nécessité d'entreprendre l'examen archéologique intérieur au revers de la façade<sup>32</sup>. Si l'on sursoit à la date butoir fixée au 15 juin 1971 pour la présentation des résultats, c'est parce que le Conseil administratif déclare qu'il préfère attendre la nomination du nouveau directeur du Musée d'art et d'histoire, qui devra se prononcer sur l'installation des collections du Vieux-Genève à la Maison Tavel,



8 Projet pour la Maison Tavel des architectes associés Antoine Galéras et Jean Pagé, mars 1976. Proposition d'aménagement, coupe.

afin de lui éviter toute contrainte si ses projets se révélaient être différents<sup>33</sup>.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1972, Claude Lapaire remplace Pierre Bouffard, démissionnaire, à la tête du musée. Le 25 septembre 1973, annonce est faite aux conseillers municipaux que les conventions passées entre les représentants de l'État, les experts et le Conseil administratif sont signées; l'expertise archéologique est confiée à Rodolphe Sauter et Charles Bonnet<sup>34</sup>. Le Service cantonal d'archéologie investit alors l'intérieur du bâtiment et commence une étude minutieuse qui se poursuit jusqu'en 1981. Gérard Deuber, membre du groupe d'archéologues sollicités, publiera en 2006<sup>35</sup>, alors que l'on s'apprête à intervenir sur la façade restaurée vingt ans auparavant, la somme des investigations qui ont formé le socle de toute la réflexion sur l'histoire du site et sa restauration, ainsi qu'au concept architectural du musée pensé par Antoine Galéras et son équipe, mandatés en 1975 (fig. 8). Le projet initial, qui prend en compte les demandes et les résultats des

interventions archéologiques, évoluera dès 1977 en réaction à la découverte de nouveaux éléments telles les deux portes gothiques au premier étage et les fragments de peinture murale. Aux impatiences manifestes répond l'annonce faite à la fin de l'année 1977: «La Maison Tavel sera réservée dans sa plus grande partie au Musée d'art et d'histoire pour y exposer les collections relatives à l'histoire et à la topographie de Genève. Une première esquisse de l'aménagement des collections a été étudiée par le Conseil administratif. En même temps que la demande de crédit pour la restauration, le Conseil municipal recevra un programme d'occupation détaillé»<sup>36</sup>.

#### Premiers travaux

Le 7 novembre 1978, le Conseil administratif propose l'ouverture d'un crédit de restauration de 14 850 000 francs (coût au m<sup>3</sup> équivalent à 870 francs<sup>37</sup>). Les intentions sont clairement exprimées et listées par niveau. Au rez, où le visiteur sera accueilli et où il pourra s'imprégner de l'histoire du bâtiment, de ses habitants et appréhender la Genève du Moyen Âge, les cheminées, dallages, plafonds et fragments de peinture murale seront mis en valeur. Le développement urbain sera évoqué au premier étage, autour du Relief Magnin, tandis que les combles, dans lesquels la maquette prendra



finallement place, seront consacrés aux métiers de la tradition locale. Au deuxième étage, la distribution des pièces est conservée, permettant de faire découvrir au public un intérieur bourgeois de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un cadre est donné aux interventions sur l'architecture : consolidation des poutres plutôt que remplacement, passage des gaines par les conduits existants et espace technique enterré dans le jardin. On évoque le principe,

9 Vue de la cour intérieure et du couronnement de la citerne, vers 1900.



finallement non retenu, de chauffage par le sol au rez et au premier, ou encore l'intention de rendre aux caves leur sol pavé de galets. Le plus grand soin est demandé pour les traitements sur la pierre, en respect de l'aspect des molasses. On se laisse toutefois une certaine latitude dans la réflexion à mener sur les diverses actions de restauration, auxquelles participe fortement Théo-Antoine Hermanès, personnalité reconnue en Suisse comme à l'étranger en matière de conservation des peintures murales. «Au rez et au 1<sup>er</sup>, les problèmes tels que le rétablissement des anciennes ouvertures dans les murs de refend ou de l'ancien mur de façade du XIV<sup>e</sup> siècle, la signification des éléments de la cheminée monumentale, le traitement final des murs (qui doit comprendre les interventions du passé), la mise en valeur des traces de peinture murale et des décors de plafonds seront décantés, au fur et à mesure...» décide-t-on. La pluridisciplinarité, terme alors en vogue, trouvera dans le chantier de la Maison Tavel sa pleine expression : experts fédéraux de la Commission des monuments historiques, conservateur délégué par la Commission des monuments et des sites, maître d'ouvrage représentant la Ville, conservateur du futur musée, archéologue, restaurateur de peintures murales, chimiste du laboratoire de conservation de la pierre de l'EPFL et architectes se réuniront régulièrement afin de discuter des choix et des modalités d'application des traitements dont on est convenu.

Enfin, on projette d'inclure la citerne dans une grande salle polyvalente au caractère très contemporain, contrastant avec l'architecture des caves, sous le jardin auquel on désire préserver son aspect particulier d'espace clos dans le tissu urbain (fig. 9). Sous la première cour prendront place vestiaire et commodités qui desserviront les caves, et une nouvelle salle dédiée aux expositions temporaires, aux vernissages et aux réceptions. Pensée comme une «salle communale» pour la haute ville que l'on veut «réanimer»<sup>38</sup>, sa création, avec celle du musée, correspond à la moitié du budget, l'autre étant affectée à la restauration du bâtiment<sup>39</sup>. Le 27 mars 1979, un arrêté du Conseil municipal, sur la proposition du Conseil administratif, entérine l'attribution du crédit. On salue la décision qui n'est pas le fait «d'un certain parti politique et d'un certain magistrat, mais de l'ensemble du Conseil municipal de la Ville de Genève»<sup>40</sup>. Il s'agit là de réaffirmer la capacité fédératrice de ce projet dans le paysage politique de l'époque, au moment où la réflexion sur le patrimoine genevois est à l'ordre du jour et les instances municipales engagées dans de nombreux travaux<sup>41</sup>, début d'un véritable âge d'or culturel pour Genève.

Tributaire de l'avancée des fouilles archéologiques et des études préparatoires, le chantier de restauration ne commence vraiment qu'à l'automne 1980. La découverte, dans la parcelle attenante, des vestiges d'une tour d'époque romane remet en



10 Carte de visite commerciale de Paul-Charles Stroehlin. Archives documentaires de la Maison Tavel.

Le numismate Paul-Charles Stroehlin occupe pendant les deux dernières années de sa vie, 1907 et 1908, un local à la Maison Tavel. La Galerie Muriset, signalée pour les années 1911 à 1913, lui succède peut-être dans le même espace ?

question le dimensionnement de la salle communale dont le potentiel avait séduit la Municipalité. La réactivité des architectes et des autres protagonistes débouche sur une nouvelle proposition, entérinée par le Conseil administratif le 9 septembre 1981 et applaudie lors de sa communication au Conseil municipal. Sans incidence financière, on recommande de traiter en site archéologique les restes de la tour en les rendant accessibles tout en les protégeant; la salle est réduite à 95 m<sup>2</sup>, le sous-sol technique diminué d'un tiers et la citerne intégrée<sup>42</sup>.

L'ouverture au public étant prévue en 1984, la phase d'aménagement intérieur est mise au programme pour l'année 1983. Les comptes rendus relatent l'avancement des opérations: «Les travaux de restauration de cet important édifice touchent à leur fin. Le gros œuvre est terminé, ainsi que les façades. La recherche et la sélection d'objets, l'étude et la restauration de pièces ou de collections qui seront présentées à la Maison Tavel occupent les collaborateurs du Musée»<sup>43</sup>. Une muséographie s'élabore...

### Un concept d'exposition identitaire

La Maison Tavel fait ses premières expériences comme lieu d'exposition alors qu'elle est encore en mains privées (fig. 10). Un carton d'invitation à une exposition-vente de gravures anciennes, organisée en décembre 1913, constitue à ce jour le premier témoignage d'un espace, certes commercial, dédié à la présentation d'œuvres en lien avec Genève et la Suisse, spécialité de la galerie Muriset-Picot qui occupe à l'époque une

partie de la maison. Loin d'être une préfiguration de sa destination future, cette manifestation établit toutefois le premier contact d'un public de visiteurs intéressés par l'histoire locale avec le bâtiment; elle nourrit peut-être l'idée d'en faire un Musée du Vieux-Genève, émise par des membres du Conseil municipal en 1920<sup>44</sup>.

La pertinence de traiter de l'histoire de Genève dans un lieu tel que la Maison Tavel est une évidence pour beaucoup; on craint donc toute autre affectation. Les démarches du fils d'Arthur Conan Doyle en 1962, en vue d'une éventuelle donation relative à l'auteur, déclenchent des inquiétudes bientôt calmées par la réponse du Conseil administratif qui réitère sa volonté première<sup>45</sup>. Il faut mentionner que la maison, avant de devenir musée, tout comme après, fait l'objet de propositions diverses qui ne verront pas leur réalisation. En 1969, l'utilisation de la Maison Tavel (ou celle du Palais Eynard) pour un Musée de l'horlogerie est étudiée, mais non retenue<sup>46</sup>. Cette même idée sera reprise en 2005<sup>47</sup>. En 1975, le Musée d'art et d'histoire abandonne l'option d'y déposer les collections d'instruments anciens, qu'il conserve depuis la fermeture de l'hôtel particulier de la rue François-Le-Fort<sup>48</sup>. En 1988, on s'interrogera aussi sur la pertinence d'y présenter le Musée des Cabinotiers, propriété du joaillier genevois Gilbert Albert, qui souhaite en faire don à la Ville. Quoique l'on soit proche de la définition de l'institution, on ne considérera pas que ce don puisse y conserver une place permanente<sup>49</sup>. Plus récemment, en 2000, une motion déposée pour le soutien à l'artisanat genevois proposant qu'une salle soit dévolue à cette thématique ne rencontrera pas l'approbation du Conseil administratif, qui

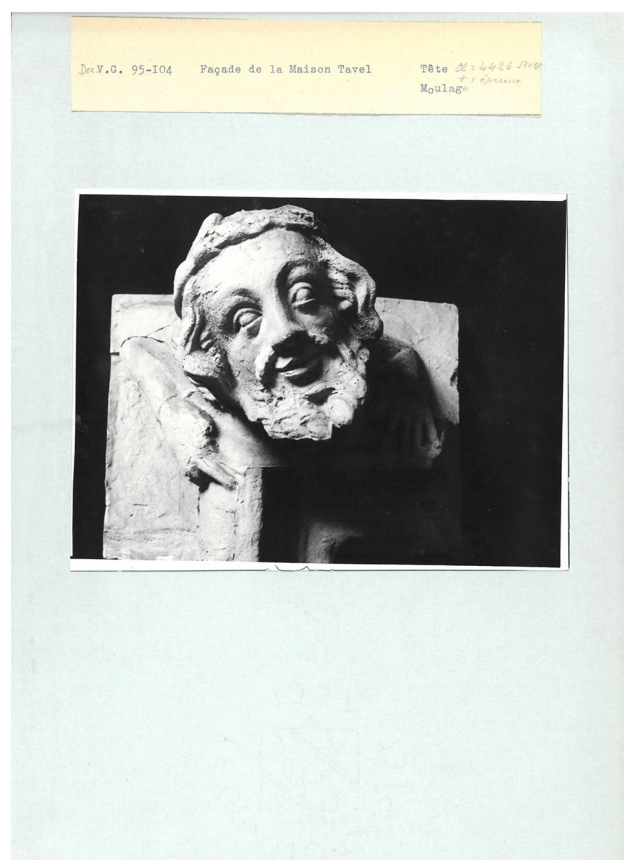


réaffirme que la mission de la Maison Tavel se trouve dans d'autres domaines<sup>50</sup>. Enfin, en 2008, on étudiera la possibilité d'y héberger l'Espace Rousseau<sup>51</sup>.

La Maison Tavel comme lieu d'histoire dédié à Genève, tel est le concept que toutes les générations se sont transmis et approprié, définissant ainsi l'identité de sa muséographie. Le bâtiment même est élément actif du discours, comme le rappelle Claude Ketterer lorsqu'il évoque les options qui s'offraient à la Ville en 1971: « Nous avons trois solutions, dont deux de facilité: celle que nous avons risqué d'appliquer il y a sept ans était de figer une restauration sur l'aspect de la Maison Tavel que nous connaissons. La deuxième était d'essayer de restituer la Maison Tavel à une des époques qu'elle a traversées. Le choix aurait d'ailleurs été parfaitement arbitraire. La troisième, celle qui a été retenue, était de présenter cette maison comme un livre d'histoire ouvert sur les différentes époques, que l'on peut lire sur les façades et qui nécessitent toutes un traitement différent »<sup>52</sup>. La maison constitue donc le point de départ de la réflexion muséographique, qu'elle dicte à la fois sur le plan théorique et pratique.

Lorsqu'en 1955 l'on cherche à répondre au besoin ressenti d'un musée d'histoire locale à Genève, l'exemple des multiples créations suisses du genre dans des édifices anciens est à l'esprit. On se réfère également au Musée Gadagne de Lyon, inauguré en 1921 dans l'hôtel de la famille qui lui donne son nom, réalisation qualifiée de remarquable<sup>53</sup>. Racheté partiellement par la Ville en 1902, il accueille les collections historiques de cette dernière. Classé en 1920, alors que la Maison Tavel le sera en 1923, il offre des similitudes avec le projet genevois pour lequel on propose des pistes scénographiques: « l'organisation du Musée du Vieux-Genève pourrait se faire selon le plan établi pour le cortège du bimillénaire, les salles ayant avant tout un but didactique par une présentation des objets caractéristiques de chaque époque »<sup>54</sup>. On se réfère là à la célébration des 2000 ans de Genève en 1942.

Dépassant cette vision d'une histoire illustrée en déroulé, écartée dès 1979 car estimée matériellement impossible à dépeindre, même sommairement, l'équipe constituée par Claude Lapaire, directeur du Musée d'art et d'histoire<sup>55</sup>, oriente sa réflexion vers des pistes thématiques. Des procès-verbaux de ses séances de travail en rendent compte: un musée de l'ancienne Genève comprenant topographie historique et éléments sociologiques, avec un apport artistique restreint du fait du manque d'espace; une évocation des métiers à Genève, peut-être sous forme d'expositions temporaires<sup>56</sup>; un « Panthéon » des grands hommes de la Genève d'hier; une intégration d'un Musée de la Cathédrale. Le Relief Magnin devrait trouver place au premier étage et l'on réfléchit à la programmation d'expositions temporaires. Le projet prend forme, des résolutions sont prises: la dénomination



11 Moulage d'une des têtes de la façade de la Maison Tavel. Archives documentaires de la Maison Tavel (Doc VG 95.104).

La façade et ses sculptures sont très tôt l'objet d'attention comme le démontre la campagne de moulages réalisée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Restaurée en 1986 en prenant le parti de lui redonner son aspect du XVII<sup>e</sup> siècle, celle-ci est peinte avec un effet d'appareillage de pierre. Plusieurs facteurs entraînant une dégradation rapide, elle est à nouveau restaurée au début des années 2000, et les sculptures originales remplacées, pour les préserver, par des copies.





12 L'une des têtes sculptées originales de la façade de la Maison Tavel, après dépose pour raison de conservation.

«Vieux-Genève» est abandonnée, jugée obsolète pour le public attendu; celle de «Maison Tavel», déjà identitaire du lieu, garde la préférence. Le deuxième étage conservera son aspect d'appartement bourgeois.

Tout en planifiant les phases et les modalités de ses interventions, l'équipe s'interroge sur les divers points que la muséologie a rendu incontournables. Comment accueillir au mieux les visiteurs, leur faciliter l'accès aux espaces et aux objets, quelle approche de l'histoire doit-elle être proposée? La découverte de la tour romane en 1981 remet en question une partie du projet, mais non son concept, et l'on aboutit au découpage mélangeant thématique et chronologie, en regard du développement architectural de la maison encore lisible aujourd'hui. Poids et mesures, armoiries de Genève et monnaies dans les caves; Genève médiévale dans la salle centrale du rez, où sont visibles des vestiges de cette même époque, tandis que trois salles côté jardin, au caractère d'habitation du XIX<sup>e</sup> siècle, renseignent sur la Réforme, les tracés des frontières, ainsi que sur les notions de pouvoir et de politique. Au premier, on retrouve les éléments d'architecture venus enrichir le Vieux-Genève dans ses premières années, de même qu'une sélection iconographique montrant l'évolution de la ville. L'appartement de douze pièces, au deuxième étage, librement inspiré du concept des *period rooms*, sert de cadre à un large éventail d'objets de la vie quotidienne genevoise. Enfin, le Relief Magnin, définitivement placé dans les combles, y trouve une place de choix.

Seul le premier étage va connaître des modifications importantes suite à l'exposition des têtes sculptées de la

façade (fig. 12), déposées pour leur conservation en 2006, puis lorsque des bureaux y sont aménagés en 2010. On repense la signalétique et des modifications seront effectuées au cours des ans dans les vitrines. L'espace excavé sous la partie arrière ainsi qu'une salle du deuxième étage consacrée à des présentations temporaires apportent un renouvellement périodique.

Dès 2005, dans un nouvel élan de réflexion sur l'offre muséale genevoise, le Département des affaires culturelles (aujourd'hui appelé Département de la culture et du sport) se questionne sur l'avenir de la Maison Tavel alors que celle-ci atteint ses vingt ans d'existence. Pourquoi ne pas lui appliquer la formule des centres d'interprétation, particulièrement courante au Canada<sup>57</sup>? Les grands principes de cette muséologie de l'interprétation, ou de médiation, dont l'Américain Freeman Tilden est le fondateur dans les années 1950, prônent une approche développée par la mise en valeur de sites naturels. Ainsi, l'interprétation doit se référer à l'expérience et à la personnalité du visiteur; elle n'est pas information pure et reste un art qui en combine d'autres, dont le but est de provoquer l'émotion plutôt qu'instruire, tout en visant la globalité et en n'oubliant pas de s'adresser de façon spécifique aux enfants.

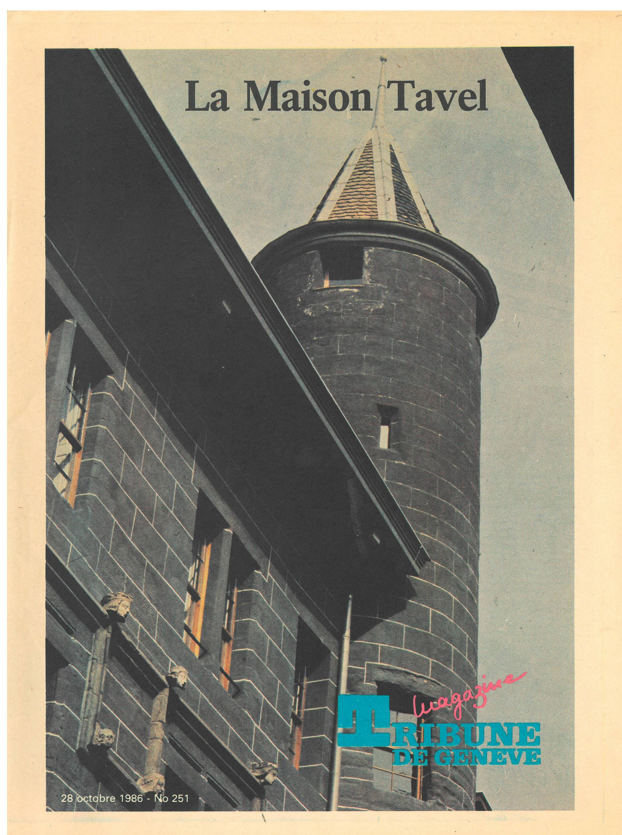
L'étude confiée à un cabinet spécialisé à partir du schéma de pensée qu'impose la formule suggère de positionner la Maison Tavel «aux confluences d'un centre d'interprétation, d'un centre culturel et d'un laboratoire sociologique sur les questions urbaines». On aimerait ainsi passer des notions d'histoire urbaine et de la vie quotidienne de jadis «à des thématiques élargies, les unes se référant à des faits passés,

les autres à des enjeux contemporains de notre société», qui questionneraient davantage chaque individu. C'est à travers le prisme de la notion de «ville» qu'une proposition thématique sera faite dans le rapport rendu en 2007<sup>58</sup>. Poursuivant l'idée d'une possible réorientation de la Maison Tavel, on préfère toutefois différer : le conservateur achevant sa carrière, on attend la personne qui le remplacera pour porter le projet<sup>59</sup> et l'on réaffirme l'intention «d'en faire encore plus qu'aujourd'hui un lieu de l'histoire de Genève»<sup>60</sup>. Nathalie Chaix, qui succède à Livio Fornara à la tête de la Maison, reprend cette ligne directrice dans le projet dont elle pose les bases avec collaborateurs et consultants pendant les deux années de sa présence sur le site : «le lieu conservera sa fonction de représentation de l'histoire de la ville, mais la muséographie actuelle, qui date de 26 ans, doit être revue pour répondre aux attentes du public». Le parcours envisagé, chrono-thématique, serait consacré à l'urbanisme ainsi qu'aux domaines socio-économiques et culturels, du Moyen Âge jusqu'aux grands enjeux du futur<sup>61</sup>.

Malgré la suspension du projet d'intervention sur la Maison Tavel lors des arbitrages de la Ville en matière d'investissement, le Conseil municipal accepte à l'unanimité un crédit destiné

«à l'étude de la rénovation des façades sur cour et jardin, à l'adaptation des installations techniques, aux aménagements intérieurs et à la nouvelle muséographie de la Maison Tavel<sup>62</sup>». Cela signifie, comme l'indique Sami Kanaan, conseiller administratif en charge du Département de la culture et du sport depuis 2011, un soutien de principe quand bien même le crédit ne pourra être activé que lorsque la situation le permettra<sup>63</sup>.

Aujourd'hui, riche de 30 années d'expérience, et quelles que soient les options finales choisies pour une nouvelle muséographie, l'identité développée au cours de cette période par une Maison Tavel devenue musée (fig. 13) constitue un socle pour un projet futur, tout comme l'histoire, celle de Genève, portée par les murs mêmes du «château des Tavel», avait motivé sa conversion. Il reste donc désormais à en dérouler le fil, de la manière la plus appropriée possible pour les prochaines générations de visiteurs, fort de toutes les réflexions déjà menées. |



13 Première de couverture, *Tribune de Genève magazine*, supplément consacré à l'ouverture de la Maison Tavel, 28 octobre 1986, n° 251. Archives documentaires de la Maison Tavel.



## Notes

- 1 Jean-Jacques Rigaud y voit l'édifice emblématique de l'architecture médiévale. Voir Deuber 1982, p. 68.
- 2 Galiffe 1872, pp. 263-264.
- 3 Voir *Journal de Genève*, 16 mai 1897, p. 5. On trouve également cette dénomination dans un article plus ancien mentionnant l'exposition consacrée aux relevés d'architecture et aux vues d'Henri Silvestre, exposées au Cercle des Beaux-arts. *Journal de Genève*, mardi 6 mars 1884, p. 3.
- 4 Albert-Steven van Muyden, comme ses frères Evert et Henry et leur père Alfred van Muyden, est peintre; la mère, sœur du peintre Étienne Duval, est la petite-fille de Wolfgang-Adam Töpffer.
- 5 Ils sont jusque-là confiés aux bons soins du Consistoire qui reverse à la Ville de Genève le petit Musée de la Cathédrale en 1905.
- 6 Architecte passé de la pratique à la théorie, urbaniste sensible aux questions sociales, il est aussi professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Genève et influera sur le développement de la ville. Voir Collectif 2002-2014.
- 7 Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève (ci-après CRAM), 1907, pp. 27-28.
- 8 CRAM 1909, pp. 225-226.
- 9 Chimiste de formation, Eugène Demole, qui fera commerce d'appareils photographiques, sera également conservateur du Cabinet de numismatique, son autre domaine d'expertise. Voir Collectif 2002-2014.
- 10 Demole 1910, p. 7.
- 11 La Commission des Comptes rendus donne cette piste après avoir appris que son souhait de voir les collections groupées et logées dans l'ancienne prison de l'Évêché avec les Archives d'État ne pourrait se réaliser.
- 12 Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève (ci-après MCM), séance du 21 décembre 1920, p. 496.
- 13 Voir Fornara 1990.
- 14 CRAM 1914, p. 136.
- 15 Les vicissitudes des collections lapidaires genevoises sont retracées en 1923 dans *Genava* (Anonyme, 1923), alors que l'entreprise de centralisation et d'inventaire continue.
- 16 CRAM 1914, pp. 135-136.
- 17 CRAM 1914, pp. 135-136; CRAM 1919, p. 192; MCM, séance du 21 déc. 1920, p. 496.
- 18 MCM, séance du 29 décembre 1955, pp. 480-481.
- 19 Le rapport fait par E. Ganter au Conseil administratif dans la séance du 28 sept. 1956 détaille et analyse la question des musées et collections pour la définition d'une politique. MCM, séance du 28 septembre 1956, pp. 290-299.
- 20 MCM, séance du 27 décembre 1960, pp. 596-597.
- 21 MCM, séance du 17 septembre 1963, pp. 190-193.
- 22 MCM, séance du 28 mai 1968, pp. 115-118.
- 23 MCM, séance du 28 mai 1968, p. 118.
- 24 MCM, séance du 19 mai 1970, p. 39.
- 25 Il s'agit en fait d'un lot de carte comme on le précisera lors de la séance du 19 janvier 1971. La motion rencontre l'approbation, d'autant que l'État est déjà à la recherche d'un espace plus adéquat et que celle-ci permet de libérer un espace. MCM, 13 octobre 1970, p. 684.
- 26 *Maison Tavel, esquisse d'un programme des travaux*, mars 1966, non publié, accompagné d'une note d'Albert Huber datée du 23 mars 1966. Archives documentaires de la Maison Tavel.
- 27 Il s'agit de Colette Oltramare, pendant la séance du 17 décembre 1970. MCM, p. 1402.
- 28 Saussure (de) 1969. Émise trois ans après celle de Pierre Roussel, Albert Huber et Louis Blondel, elle se focalise encore sur la reconstitution d'une façade idéalisée.
- 29 Copie de la lettre adressée au Conseil administratif le 10 avril 1973. Archives documentaires de la Maison Tavel.
- 30 Cette charte fait suite à celle d'Athènes pour la restauration des Monuments Historiques adoptée en 1931, dans laquelle sept résolutions importantes sont présentées.
- 31 Saussure (de) 1969.
- 32 Par lettre du 24 juillet 1970, MCM, séance du 17 décembre 1970, p. 1397.
- 33 MCM, séance du 15 juin 1971, p. 126.
- 34 MCM, séance du 25 septembre 1973, p. 822.
- 35 Voir Deuber 2006.
- 36 MCM, séance du 20 décembre 1977, relative au budget 1978, p. 1211.
- 37 C'est là presque le triple d'un HLM, comme le précise Claude Ketterer, qui rappelle que la Maison Tavel est toutefois un patrimoine unique pour Genève. MCM, séance du 7 novembre 1978, p. 1023.
- 38 CRVDG, séance du 7 novembre 1978, p. 1023, intervention de Claude Ketterer.
- 39 Voir l'intervention de Pierre Jaquet dans la même séance, MCM, séance du 7 novembre 1978, p. 1024.
- 40 Voir l'intervention de Claude Ulmann, MCM, séance du 27 mars 1979, p. 2084.
- 41 Voir les Comptes rendus 1978, Département de Lise Girardin, vice-présidente du Conseil administratif, MCM, séance du 6 juin 1979, pp. 146-147.
- 42 MCM, séance du 15 septembre 1981, pp. 719-720.
- 43 MCM, séance du 16 mai 1984, p. 88.
- 44 MCM, séance du 21 décembre 1920, p. 496.
- 45 MCM, séance du 16 octobre 1962, p. 556.
- 46 MCM, séance du 11 novembre 1969, p. 1012.
- 47 MCM, séance du 28 juin 2005, p. 870.
- 48 MCM, séance du 17 décembre 1975, p. 972.
- 49 MCM, séance du 1<sup>er</sup> mars 1988, p. 2593.
- 50 MCM, séance du 18 avril 2000, p. 4072.
- 51 MCM, séance du 27 juin 2006, p. 709.
- 52 MCM, séance du 7 novembre 1978, p. 1026.
- 53 MCM, séance du 29 septembre 1955, pp. 480-481.
- 54 MCM, séance du 28 septembre 1956, p. 293.
- 55 L'équipe réunit Claude Lapaire, Albert Huber, Annelise Nicod, Livio Fornara et Michel Dehanne.
- 56 Procès-verbal dactylographié de la séance de travail du 16 juillet 1979. Archives documentaires de la Maison Tavel.
- 57 MCM, séance du 17 décembre 2005, p. 3986 et séance du 10 avril 2006, p. 6444.
- 58 *Museum Développement, Maison Tavel, Centre d'interprétation de la vie urbaine de Genève, Étude de faisabilité, orientation générale et stratégie de développement du projet, Rapport final*, 24 avril 2007, non publié. Archives documentaires de la Maison Tavel.
- 59 MCM, séance du 16 novembre 2009 (soir), p. 2847.
- 60 MCM, séance du 12 décembre 2009 (matin), budget 2010, p. 3537.
- 61 MCM, séance du 15 avril 2013 (soir), p. 5835.
- 62 MCM, séance du 15 avril 2013 (soir), p. 5843.
- 63 MCM, séance du 15 avril 2013 (soir), p. 5842.

## ADRESSE DES AUTEURS

Alexandre Fiette, conservateur, Maison Tavel, Genève,  
alexandre.fiette@ville-ge.ch  
Rose-Marie Taylor, bénévole, pavot77@yahoo.com

## BIBLIOGRAPHIE

**CRAM** = Comptes rendus de l'Administration municipale de la Ville de Genève

**MCM** = Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève

**Anonyme 1923**. « Collections lapidaires », *Genava* I, 1923, pp. 62-66.

**Anonyme 2014**. « Théo-Antoine Hermanès, pionnier de la restauration d'art », MDL, n° 68, septembre 2014 – janvier 2015, non paginé ([www.mdl-lausanne.ch/resources/patrimoine-lausannois/pl68.pdf](http://www.mdl-lausanne.ch/resources/patrimoine-lausannois/pl68.pdf)).

**Blondel 1935**. Louis Blondel, « La salle du Vieux-Genève au Musée d'art et d'histoire », *Genava* XIII, 1935, pp. 322-329.

**Chaix 2012**. Nathalie Chaix, *Maison Tavel, Projet scientifique et culturel*, non publié, Musées d'art et d'histoire, mai 2012.

**Charte de Venise 1964**. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise 1964)*, ICOMOS ([http://www.icomos.org/charters/venice\\_f.pdf](http://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf)).

**Collectif 2002-2014**. *Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauterive 2002-2014.

**Cramer 1890**. Marc Cramer, *Souvenirs: Lettres. Programmes de fête. Préceptes pour les enfants. Pièces de vers*, Genève 1890.

**Demole 1900**. Eugène Demole, « Musée suisse des photographies », *Revue Suisse de Photographie*, n° 10 et 11, Genève, octobre et novembre 1900, Genève, pp. 313-317; 349-355.

**Demole 1906**. Eugène Demole, *Notice sur le Musée Suisse de Photographies documentaires à Genève, suivie du Plan de classement*, Genève 1906.

**Demole 1910**. Eugène Demole, *Coup d'oeil sur la collection du Musée du Vieux-Genève et de la photographie documentaire*, Genève 1910.

**Deonna 1929**. Waldemar Deonna, *Collections archéologiques et historiques, Moyen Âge et temps modernes*, Genève 1929.

**Deonna 1915**. Waldemar Deonna, « Le Musée épigraphique », *Nos anciens et leurs œuvres*, 1915, p. 66.

**Deuber 1982**. Gérard Deuber, *La Maison Tavel à Genève*, Nos Monuments d'art et d'histoire, XXXIII, 1, Berne 1982, pp. 72-73.

**Deuber 2006**. Gérard Deuber, « La Maison Tavel au Moyen-Âge. Une résidence aristocratique à Genève, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle », tiré à part extrait de *Genava* n. s. LIV, 2006, pp. 1-96.

**Desvallées/Mairesse 2005**. André Desvallées, François Mairesse, « Sur la muséologie », *Culture et Musées*, 6, 2005, pp. 131-155 ([http://www.persee.fr/doc/pumus\\_1766\\_2923\\_2005\\_num\\_6\\_1\\_1377](http://www.persee.fr/doc/pumus_1766_2923_2005_num_6_1_1377)).

**Durruthy Colas Bédât 2013**. Angela Durruthy Colas Bédât, *La Maison Tavel: 1963-2013, Étude historique*, non publié, Ville de Genève, Conservation du patrimoine architectural, juillet 2013.

**Etter/Blanchet 2007**. Michel Etter, Johanne Blanchet, *Maison Tavel Centre d'interprétation de la vie urbaine de Genève, Étude de faisabilité, Orientation générale et stratégie de développement du projet*, non publié, Museum Développement, 24 avril 2007.

**Fornara 1986**. Livio Fornara, « La Maison Tavel: un nouveau musée genevois », *Musées de Genève*, 270, novembre-décembre 1986.

**Galeras/Pagé 1976**. Antoine Galerás, Jean Pagé, *Maison Tavel*, non publié, mars 1976.

**Galiffe 1872**. John-Barthélemy-Gaïfre Galiffe, *Genève historique et archéologique*, Genève 1872.

**Knodel 2004**. Bernard Knodel, *La Maison Tavel, Musée d'histoire urbaine et de vie quotidienne genevoise, Collections historiques, du 14<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle*, non publié, Monographie de l'école du Louvre, muséologie 2003/2004.

**Lapaire 1993**. Claude Lapaire, « Les bénévoles au musée », Centre genevois du Volontariat, brochure N° 30, Genève 1993, pp. 4-6.

**Van Muyden 1897**. Albert-Steven van Muyden, « Le château des Tavel », *Journal de Genève*, 16 mai 1897, p. 5.

**Nicod 1993**. Annelise Nicod, « La Maison Tavel et les arts appliqués genevois », *Genava* n.s. XLI, 1993, pp. 191-194.

**Rigaud 1844**. Jean-Jacques Rigaud, « Recueil de renseignements relatifs à la culture des Beaux-Arts à Genève, 1<sup>ère</sup> partie », Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 4, 1844, pp. 17-68.

**Sasson 1987**. Lola Sasson, « Rapport d'activité, année 1986-1987, Musée d'art et d'histoire », Centre genevois du Volontariat, brochure N° 15, Genève 1987, pp. 13-15.

**Saussure (de) 1969**. Antoine de Saussure, *Monument historique dit Maison Tavel à Genève, Notice analytique pour les travaux de restauration*, non publié, avril 1969. Archives documentaires de la Maison Tavel.

**Stiassny/Pacot 1990**. Violaine Stiassny, Paulette Pacot, *La Maison Tavel à la carte*, Histoire genevoise, fascicule du maître et de l'élève, Département de l'instruction publique, Genève 1990.

**Tardy 2015**. Claude Étienne Tardy, *Quelle Maison Tavel pour quel Musée ?* Université de Genève, septembre 2015.

**Tuszynski 2015**. Klara Tuszynski, *Les chambres historiques: contexte local dans un musée d'histoire et leur histoire internationale*, Université de Genève, janvier 2015.

## CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

MAH Genève, Archives Maison Tavel (fig. 2-11, 13), B. Baruchet (fig. 1), F. Bevilacqua (fig. 12).

## SUMMARY

## The Maison Tavel, a thirty-year-old museum in a centuries-old building

Thirty years have now passed since a decades-old wish was materialised: the Maison Tavel, remodelled into a museum dedicated to the urban and day-to-day history of Geneva, opened its doors to the public on 28 November 1986 and has enjoyed substantial popularity ever since. A long process, fuelled by a deep attachment to this remarkable construction as well as to Geneva and its history, then finally achieved its completion. From the first proposals to the fulfillment, more than 65 years elapsed for a project that always brought Genevans and their political representatives together more than it divided them, proof of the goodwill it ceaselessly inspired. With its new status as a public cultural institution, the Maison Tavel was promptly acknowledged as a benchmark due to the care and thought applied to its restoration in addition to its concept and museography, resulting in the bestowal of the "European Museum of the Year" award upon it in 1988.